



C'EST A

ANDOINS

Le magazine municipal / 2017 / N° 01



MUNICIPALITÉ

Rencontre avec vos élus



SCOLAIRE

60 enfants dans notre école



ASSOCIATIONS

Le plein de découvertes !





4/5 CONSEIL MUNICIPAL
Présentation de vos élus



12 CCAS
Les actions menées



14/15 SCOLAIRE
Encore une belle année pour nos écoliers



24 AGENDA
Les rendez-vous à ne pas manquer !

6/10 DE 2014 À 2016

Plan des actions menées



13 URBANISME

Les évolutions du PLU



Par la volonté de l'équipe municipale et un travail acharné du comité de rédaction, j'ai le plaisir de vous présenter la (re)naissance du bulletin municipal d'Andoins. Cette publication, trait d'union entre les élus et la population, n'a pour autre ambition que de rendre compte des projets, des actions engagées et des réalisations de votre municipalité. Au travers de ces pages, nous souhaitons également vous apporter quelques informations pratiques susceptibles de faciliter vos démarches au quotidien.

Au cours des derniers mois, nous avons assisté à de grandes (r)évolutions territoriales :

- Nouvelle région regroupant les anciennes Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes et devenant la Nouvelle Aquitaine
- Nouvelle communauté de communes regroupant les anciennes Ousse-Gabas, Pays de Morlaàs, canton de Lembeye en Vic Bilh et devenant Communauté de Communes du Nord-Est Béarn. Cette nouvelle entité de 74 communes est représentée par 99 délégués communautaires.

C'est dans ce nouvel environnement que nous évoluons désormais. Le transfert de certaines compétences de l'État vers les territoires et l'harmonisation des compétences au sein des Communautés de Communes compliquent à souhait l'organisation de ces structures.

La gestion du budget communal, au cœur de nos préoccupations, s'articule autour de deux piliers incontournables : maintenir, entretenir et améliorer

les infrastructures et le patrimoine tout en gardant le souci du bon usage des deniers publics.



Néanmoins, durant les 3 premières années de notre mandat, des opérations importantes ont vu le jour :

- Travaux d'assainissement et de renouvellement de la voirie communale
- Extension des réseaux d'assainissement et d'eau potable, enfouissement des réseaux électriques Moyenne et Basse Tension, (du château d'eau à la RD 39 par le Chemin de Cam). Ces aménagements permettront à tout ce secteur une évolution de l'urbanisation.
- Programme de sécurisation électrique (remplacement des réseaux fils nus par câble torsadé)

Tous ces programmes évolutifs de travaux ont été accompagnés financièrement, en partie ou en totalité, grâce aux aides du Conseil Départemental, du SDEPA, du SMEAVO.

Des projets, en cours de réalisation (bâtiment technique) ou à l'étude (réhabilitation du presbytère, construction de logements locatifs à vocation sociale, aménagement du centre bourg), sont sur les rails.

Je constate, avec grand plaisir, que les moments d'échange, de partage et de convivialité organisés par l'équipe municipale et le CCAS sont assidûment fréquentés et toujours appréciés.

Aussi, je vous invite à venir rencontrer vos élus lors d'un café citoyen, le 1^{er} juillet prochain au matin à la salle des Arcades.

Je veux assurer toutes les familles, dans la douleur de la disparition d'un proche, du total soutien de vos élus municipaux. Je tiens à rendre un hommage particulier à M. Jean Gabaix, maire d'Andoins durant 24 ans. Engagé, visionnaire, artisan de l'évolution de son village il nous a quittés le 14 décembre 2016.

Je conclurai en formulant le vœu que les nouveaux habitants qui ont fait le choix de construire un projet de vie sur la commune d'Andoins trouvent les réponses à leurs aspirations et j'invite toutes les Andonésiennes et tous les Andonésiens à prendre part à la vie communale. C'est ensemble, qu'Andoins demain, se construira.

CHRISTIAN ROCHÉ
MAIRE D'ANDOINS

● Urbanisme

Formule des avis sur le fond et la forme des dossiers et suit l'avancement de la révision du PLU.

Responsable :

François GALINDO

Membres :

Olivier Autexier, Marc Bordenave, Marie-Renée Chauvin, Nathalie Labastie, Aude Lacaze-Labadie, Pierrette Le Cornec, Dominique Mesnard-Greco, Cyril Loustau et Christian Roché

● Enfance/Jeunesse

Suit les affaires scolaires, les TAP (Temps d'Activités Périscolaires), améliore le quotidien des enfants et élabore un projet pour les adolescents.

Responsable :

Aude LACAZE-LABADIE

Membres :

Marie-Renée Chauvin, Laurent Galves, Nathalie Labastie, Dominique Mesnard-Greco et Christian Roché

● Association/Animation

Élabore des projets d'animation du village et encourage les associations.

Responsable :

Sandrine CASAMAYOU-SOULE

Membres :

Sandrine Antunès, Nathalie Labastie, Aude Lacaze-Labadie, François Galindo, Laurent Galves et Christian Roché

EN CHIFFRES

34

CONSEILS MUNICIPAUX

depuis le 23 mars 2014.

↗ 11 en 2014

↗ 12 en 2015

↗ 11 en 2016.

172

DÉLIBÉRATIONS

prises depuis le 28 mars 2014.

↗ 57 en 2014

↗ 59 en 2015

↗ 56 en 2016.

► CONSEIL MUNICIPAL

Au cœur de la vie citoyenne

Le Conseil Municipal règle, par ses décisions, les affaires de la commune. Ses compétences sont nombreuses : vote du budget, création de services municipaux, décision de travaux, gestion du patrimoine communal, de la voirie, de la propreté, des écoles publiques, attributions de subventions aux associations...

Pour gagner en efficacité, les dossiers sont au préalable étudiés au sein de commissions thématiques, avant d'être adoptés lors des séances du Conseil Municipal.

Ainsi, chaque commission est composée en moyenne de 5 à 7 élus qui s'investissent en fonction des compétences et en

la commission est chargée de proposer, d'étudier et de préparer les dossiers, avant qu'ils ne soient présentés au Conseil Municipal et soumis au vote. Quant au Conseil Municipal, il se réunit au moins une fois par mois. Les séances sont publiques. L'ensemble des élus du Conseil Municipal y est convié, examine les projets en débat

UNE NOUVELLE INTERCOMMUNALITÉ

Notre commune a intégré la nouvelle Intercommunalité de Nord Est Béarn formée par les anciennes Communautés de communes du Pays de Morlaàs, du canton de Lembeye et d'Ousse-Gabas. Le nouvel ensemble fort de 74 communes va s'attacher au développement actif du territoire.



LES COMMISSIONS

● Communication

Élabore les axes de communication, le bulletin municipal et actualise le site Internet.

Responsable :
Aude LACAZE-LABADIE

Membres :
Sandrine Antunès, Olivier Autexier, Sandrine Casamayou-Soulé, Cyril Loustau, Dominique Mesnard-Greco et Christian Roché

● Finances

Décide des modalités de financement des travaux (emprunt, autofinancement) et attribue les subventions.

Responsable :
François GALINDO

Membres :
Olivier Autexier, Pierrette Le Cornec, Cyril Loustau et Christian Roché

● Voirie / Environnement

Gère l'entretien des routes et des chemins de la commune ainsi que l'aspect paysager du centre bourg.

Responsable :
Marc BORDENAVE

Membres :
Olivier Autexier, Marie-Renée Chauvin, Laurent Galves, Sabrina Gathellier, Pierrette Le Cornec, Cyril Loustau et Christian Roché

► L'EQUIPE MUNICIPALE

Vos 15 conseillers municipaux



Christian Roché
Maire



Aude Lacaze-Labadie
1^{ère} adjointe



François Galindo
2^{ème} adjoint



Marc Bordenave
3^{ème} adjoint



Sandrine Casamayou-Soulé
4^{ème} adjointe



Sandrine Antunès
Conseillère municipale



Olivier Autexier
Conseiller municipal



Geneviève Bardin
Conseillère municipale



Marie-Renée Chauvin
Conseillère municipale



Laurent Galves
Conseiller municipal



Sabrina Gathellier
Conseillère municipale



Nathalie Labastie
Conseillère municipale



Pierrette Le Cornec
Conseillère municipale



Cyril Loustau
Conseiller municipal



Dominique Mesnard-Greco
Conseillère municipale



Un bilan de 3 ans **positif**



Depuis 2014 nous nous efforçons de poursuivre l'amélioration de la qualité de vie dans notre village et cela passe entre autres par des travaux de voirie, l'enfouissement du réseau électrique, la rénovation de l'éclairage public, le réseau d'assainissement collectif mais aussi par l'animation de la commune à travers les trois premiers marchés fermiers qui ont rencontré leur public. Dans ces pages nous vous proposons un tour d'horizon des différentes réalisations.



2014/2016

VOIRIE

Les rues Luy de Béarn, Dous Puyaus, Lanots, du Moulin, Nouste Henric, la route d'Espéchède, les Chemins Jouandou, Chinette, et l'accès de la salle polyvalente ont bénéficié de notre programme annuel de rénovation par les techniques d'enrobage à chaud, grave émulsion ou tri-couche.

3450 mètres ont été renouvelés pour un coût total de 168 600€ dont 39000€ de subvention du Conseil Départemental accordés dans le cadre du contrat de Territoire.



2014/2016

VOIRIE

Il est important d'entretenir le réseau de drainage, le but étant, par la création de fossés et le curage de maintenir un meilleur écoulement des eaux pluviales évitant ainsi la stagnation et limitant la dégradation des voies. Cela représente 8 694 mètres créés et entretenus pour un coût total de 27 700 €.



2014/2016

VOIRIE

Amélioration et création de signalisation routière horizontale.

DE 2014 A 2016



2014

RÉNOVATION ET REMPLACEMENT DE LA CLÔTURE

Afin d'améliorer la sécurité des abords de l'esplanade entre l'École et la salle des Arcades le grillage existant a été retiré et remplacé.

L'escalier en contrebas a également été sécurisé. Ces travaux ont été réalisés par nos deux agents communaux.



JUILLET 2014 à 2016

MARCHÉ FERMIER

Les 27 juillet 2014, 4 juillet 2015 et 24 juillet 2016 : Organisation du marché fermier sur l'esplanade de la salle des Arcades avec une dizaine de producteurs locaux. Au fil des années ce rendez-vous devient un moment important de la vie de notre village. En effet, au-delà des simples achats, de l'entrée au dessert, les producteurs préparent des assiettes à consommer sur place. Ainsi les villageois désireux de passer un moment de convivialité se retrouvent attablés sous les tilleuls.

La fidélité des producteurs présents nous amène à renouveler ce temps de rencontre et d'échange chaque année avec plaisir.



NOVEMBRE 2014

ABRIBUS

Le nombre de collégiens augmentant et l'abribus se révélant trop exigu nous avons décidé d'agrandir l'espace dédié à leur accueil. Son orientation a également été modifiée pour les protéger des intempéries.



2015

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le Syndicat Mixte Eau et Assainissement de la Vallée de l'Ousse (SMEAVO), sollicité par la municipalité, a étudié l'opportunité d'équiper en réseau de tout à l'égout une zone en cours d'urbanisation.

Après validation par le Conseil Municipal et le SMEAVO, la réalisation du réseau a été effective et financée par ce dernier. Le réseau relie le château d'eau du lotissement Corisande à la route départementale RD 39.



2016

RATIONALISATION DES COÛTS

La volonté de la municipalité de rationaliser les coûts des différents travaux l'a conduite à une démarche de coordination.

Ainsi l'enfouissement des lignes de moyenne et basse tension et des réseaux téléphoniques s'est fait, en concomitance avec les autres travaux d'enfouissement (tout à l'égout et eau potable).

Ceci a permis, au-delà d'une maîtrise des coûts, d'éviter de « casser la route à plusieurs reprises » mais également de sécuriser la distribution électrique, de prendre en compte les aspects environnementaux.

2016

MISE EN RESEAU SOUTERRAIN LIGNE MOYENNE TENSION (MT)

Dans cette même zone, le Conseil Municipal a décidé la valorisation de l'environnement et la mise en sécurité du réseau électrique MT. Après avoir sollicité le Syndicat D'Energie des Pyrénées Atlantiques (SDEPA) pour étudier la faisabilité du projet, la municipalité a acté le début des travaux et en a financé 5%, le reste étant supporté par le SDEPA.



AVANT



APRÈS

DE 2014 A 2016



2015

SALLE DES ARCADES

Mise en valeur des entrées de la salle des Arcades avec le remplacement des anciennes portes par des portes vitrées. Au-delà de l'aspect esthétique ce changement a permis une meilleure isolation.

Démolition et réfection de l'accès à la Salle des Arcades (coté salle polyvalente). Ces travaux de mise en conformité pour une accessibilité tous handicaps, rendent aujourd'hui ce passage sécurisé.

2014-2016

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

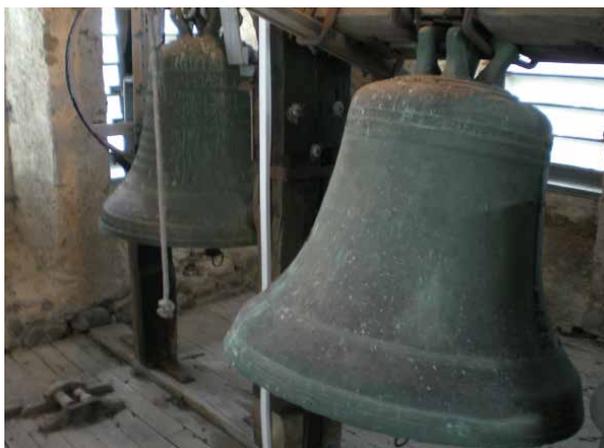
La municipalité s'est engagée dans un programme pluriannuel avec le SDEPA financé à hauteur de 60 % l'objectif étant de remplacer l'éclairage d'une rue, devenu vétuste. Ainsi, le SDEPA procède au changement des points lumineux qui sont consommateurs d'électricité et réorganise l'éclairage afin de le rendre plus efficace (meilleure orientation du flux lumineux et faible consommation).



2014-2016

PROGRAMME DE SÉCURISATION BASSE TENSION

L'objectif de ce programme est de remplacer les « fils nus » par du câble torsadé dans un souci de sécurisation du réseau (moins sensible aux aléas climatiques). Les travaux sont réalisés par tranches validées par le SDEPA et la municipalité. Les rues des Pyrénées, Ringaou, Nouste-Henric et des Chasseurs ont bénéficié de ce programme.



2014-2015

ÉGLISE

Réparation des cloches et automatisation des horaires de sonnerie entre 7h et 19h.

Achat et installation d'un panneau d'affichage à l'entrée.

2014 – 2018

**COMMEMORATIONS
LE MONUMENT AUX MORTS**

Chaque année, les 8 mai et 11 novembre la population d'Andoins est appelée à se rassembler et à se souvenir. Allocutions, appel aux « Morts pour la France », dépôt de gerbe et Marseillaise interprétée par les enfants de l'école sont les temps forts de ces journées. Un vin d'honneur est ensuite offert par la Municipalité pour clôturer la rencontre et toute la population y est conviée.



➤ Depuis l'année 2014, le 11 novembre est un jour d'hommage et de recueillement qui marque la reconnaissance du pays à l'égard de l'ensemble des « Morts pour la France » tombés pendant et depuis la Grande Guerre. 20 noms d'enfants d'Andoins sont gravés sur le monument qui fait face à l'église, 18 sont tombés lors de la Grande Guerre, 2 au cours des combats de 1939/1945. Pour la période 2014-2018 commémorant le centenaire de la Première Guerre Mondiale, nous avons souhaité marquer cette cérémonie par la reconnaissance des générations actuelles.

➤ Chaque année, à l'occasion du centième anniversaire de leur disparition, les militaires sont représentés par un membre de leur famille qui dépose un bouquet devant le Monument aux morts et reçoit en souvenir une plaquette comprenant le document porteur de la mention « Mort pour la France » et des informations sur la situation de son unité à l'époque.

► **CAFÉ CITOYENS**

Vos élus vous donnent rendez-vous

Lors des élections municipales du 23 mars 2014, nous nous étions engagés dans notre programme à :

« Initier une rencontre vers les administrés à mi-mandat ».

En effet, il nous est apparu inconvenant de venir à votre rencontre seulement en période électorale.

C'est la raison pour laquelle nous vous convions à un café/croissants. Ce sera l'occasion d'un temps d'échanges sur tous les sujets que vous souhaitez aborder.

CAFÉ / CROISSANTS

**Rendez-vous
le Samedi 1^{er} juillet
2017 à la salle des
Arcades de 9h à 12h.**

**Vous venez quand
vous le souhaitez !**

► BÂTIMENT TECHNIQUE

Le nouveau bâtiment municipal à vocations multiples



Pour permettre aux équipes municipales de travailler dans de bonnes conditions et garantir le stockage du matériel d'entretien de la commune un nouveau bâtiment verra le jour dans les prochains mois. Il a été conçu pour s'intégrer dans le centre bourg.

Traditionnellement, la commune stockait son matériel spécifique (camion, tracteur, épaveuse, remorque, tondeuse...) chez des élus agriculteurs, qui disposaient de bâtiments suffisamment spacieux pour pouvoir les entreposer. Face à la possibilité qu'un jour il n'y ait plus d'élus disposant de ces espaces de stockage, une réflexion a été engagée par l'équipe municipale.

La décision a donc été prise de procéder à la construction d'un bâtiment pouvant abriter le matériel communal mais également de permettre à Thierry Caubet-Hilloutou, adjoint technique d'avoir des conditions de travail satisfaisantes. De nombreux emplacements ont été identifiés ; le choix définitif de l'équipe municipale s'est porté sur un terrain communal se trouvant à proximité de réseaux (électricité, eau et assainissement). De plus, sa position centrale,

par rapport aux divers bâtiments dont la commune a en charge l'entretien, s'est révélée idéale.

UNE INTÉGRATION HARMONIEUSE

L'architecture et la structure, suite aux conseils de l'architecte, ont été choisies afin de favoriser une bonne intégration du bâtiment dans l'environnement. Ont également été prises en compte les évolutions possibles que la commune pourrait décider en changeant la destination de ce bâtiment en salle communale.

La municipalité va profiter de ce projet pour faire évoluer l'environnement autour de l'école, et notamment en insistant sur la sécurisation de la rue des écoles. En effet, nous avons remarqué que de nombreuses incivilités se produisent malgré les efforts d'aménagement réalisés. Ce nouveau projet est en cours de réflexion et de conception.

► SOLIDARITE

Intervenir au plus près des besoins



Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public communal. Il dispose donc d'une personnalité juridique qui le distingue de la municipalité. Sous la présidence du Maire il est composé d'élus et de personnes (extérieures au Conseil Municipal) habitant la commune.

Le saviez-vous

LE CCAS D'ANDOINS EXERCE QUATRE FONCTIONS :

- L'établissement des dossiers d'aide sociale et d'aide médicale et sa transmission à l'autorité compétente (Préfet ou Président du Conseil Départemental).
- La mise en œuvre et la coordination en liaison étroite avec les services et institutions publics d'une action sociale générale de prévention et d'information.
- Il peut intervenir au moyen de prestations, en cas d'urgence, afin de lutter et de prévenir contre tous modes d'exclusion sociale.
- Le CCAS anime une action générale de développement social en faveur des aînés.

L'ÉQUIPE DU CCAS D'ANDOINS EST COMPOSÉE :

de Christian ROCHÉ, Sandrine CASAMAYOU-SOULE, Marie-Reine CHAUVIN, Nathalie LABASTIE, Aude LACAZE-LABADIE et François GALINDO pour les élus ainsi que de Bernadette BERNARDO, Roselyne FRAYSSE, Jean-Raymond LALANNE, Thérèse SUPERVIELLE et Nathalie TISNE pour les personnes extérieures.

LES ACTIONS DU CCAS :

■ Le goûter des aînés

Mai 2014 : organisation du 1er goûter des aînés. Ce goûter orchestré par le CCAS est offert aux aînés de la commune. C'est ainsi qu'au printemps, un après-midi est dédié à la gourmandise : café et assiettes de mignardises sont proposés aux



participants. Le succès de cette première et les encouragements de nos aînés ont conduit l'équipe du CCAS à renouveler ce moment convivial.

■ Le repas des aînés

À l'automne les aînés se retrouvent à la Salle des Arcades autour d'une réception.

En amont, l'équipe du CCAS s'est occupée de tous les préparatifs : choix du traiteur et du menu, fabrication et organisation de la décoration selon le thème retenu. Dans la bonne humeur l'équipe du CCAS s'investit et prépare la table pour que ce moment reste un agréable souvenir pour tous. Des repas sont également livrés par l'équipe à ceux qui ne peuvent être présents.

■ Un partenariat santé depuis 2016

Mise en œuvre par le CCAS d'un partenariat avec Sud Ouest Mutualité pour proposer aux administrés qui le souhaiteraient une protection sociale mutualisée. Huit permanences ont déjà eu lieu.



Pour toute information s'adresser à la Mairie

► PLU

Dans le respect des équilibres



LES ÉVOLUTIONS ENREGISTRÉES DEPUIS 2014

■ Impact sur le PLU

Deux changements majeurs ont nécessité une réflexion sur la compatibilité de notre PLU :

- l'évolution législative et réglementaire : intégrant des dates d'application contraignantes et incontournables (mais aussi fluctuantes) nécessitant l'évolution du document pour en garantir la pérennité, d'une part ;
- la mise en compatibilité : avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) élaboré par le syndicat mixte du pays du Grand Pau auquel notre commune est rattachée, d'autre part.

La décision d'engager la commune dans cette mise en conformité et d'en confier l'accompagnement aux services de l'Agence Publique de Gestion Locale a été prise lors de la séance du Conseil Municipal du 8 mars 2016.

Différentes étapes et réunions marquent la démarche. Leur déroulement sera retracé par le bulletin de « la vie municipale » pour tenir chaque administré informé de l'état d'avancement.

Ainsi une réunion de concertation associant les agriculteurs de la commune s'est tenue le 6 juillet 2016 pour recueillir leurs observations sur la pertinence des renseignements collectés.

■ Impact sur l'organisation

Les modalités de délivrance des autorisations d'urbanisme ont connu une modification importante avec effet au 1^{er} juillet 2015. Depuis cette date l'assistance technique de l'État, dans l'aide apportée aux collectivités pour l'instruction de ces dossiers, est supprimée.

Dès lors les demandes sont traitées par les services de la « Communauté de communes Nord est Béarn » avec prise en charge financière directe sur le budget de la commune.

Jusqu'au 15 décembre 2016 ce transfert a porté sur 9 dossiers de « certificats d'urbanisme opérationnels », 22 dossiers de « déclaration préalable » et 11 demandes de permis de construire.

Il s'agit ici de l'application de l'ensemble des règlements permettant aux collectivités de contrôler l'utilisation des sols (Application du Droit des Sols ou ADS). À l'échelon d'Andoins cette réglementation trouve sa concrétisation dans un document d'urbanisme (son plan local d'urbanisme ou PLU) opérationnel depuis août 2011.

BUDGET

Une attention de tous les instants

« Argent... source de liberté tu arranges mille choses dans notre existence, et tout est difficile sans toi » Chateaubriand.

La vie d'une collectivité exprime bien cette relation alors que le désengagement de l'État d'une part, les obligations mises à la charge d'une commune d'autre part concrétisent une antinomie de plus en plus pesante.

Pour asseoir son existence et donc se développer, maintenir son patrimoine, offrir les services dus à chaque administré, la commune doit pouvoir bénéficier de ressources qu'elle va obtenir grâce aux ver-

sements de l'État et de collectivités (dotations, subventions...), d'encaissements d'impôts et de taxes (taxes foncières, d'habitation, dues par les entreprises...), de produits divers (locations...).

La présentation des comptes de notre commune va permettre de mieux connaître les sources de financement en général et l'utilisation qu'il a été faite des fonds publics au fil de ces 3 années de mandat en particulier.



Principes de fonctionnement et situation présente

L'utilisation des fonds confiés et collectés est réalisée au travers d'un budget de fonctionnement et d'un budget d'investissement voté en début de chaque année.

Le premier autorise la gestion des affaires courantes (frais de personnel, de chauffage, de maintenance des matériels...), le second permet des dépenses pour renforcer et maintenir le patrimoine de la commune, entretenir la voirie, acheter du matériel...

Ces opérations ne sont réalisables pleinement que si en regard la commune dispose de suffisamment de fonds. Dans le cas contraire et pour pouvoir remplir ses missions il lui faut alors mobiliser des ressources par l'augmentation des taxes, la réalisation d'emprunt ou quand sa situation le permet, l'utilisation de fonds propres.

Cette dernière option est la moins pénalisante tant pour les administrés que pour la commune. De leur montant, l'indicateur le plus pertinent de la situation financière, découle la qua-

lité de la gestion passée et présente des élus.

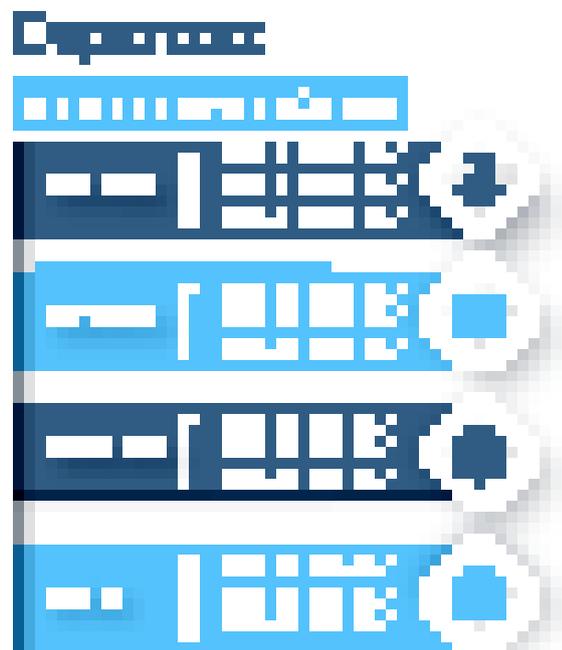
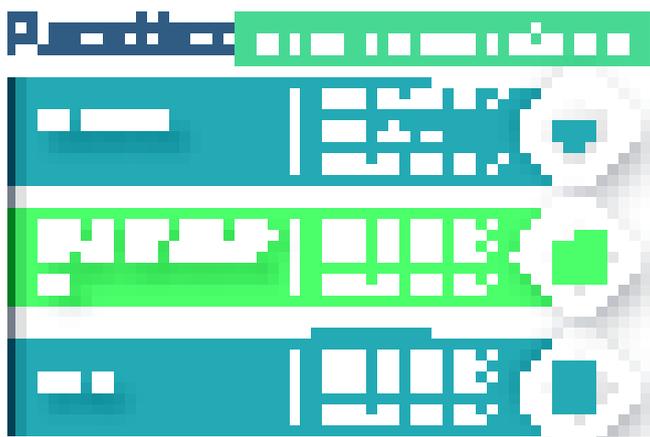
Fin 2013 le solde de trésorerie fait état d'une situation favorable, les excédents cumulés se montant à **716 322,80 €** ce qui représente l'équivalent d'une année de fonctionnement.

Les comptes arrêtés au 31 12 2016 (validés et conformes au compte de gestion du comptable public), situent leur solde à **841 183,85 €** soit une augmentation de 124 861,05 € (+17,43 %) sur la période 2014-2016.

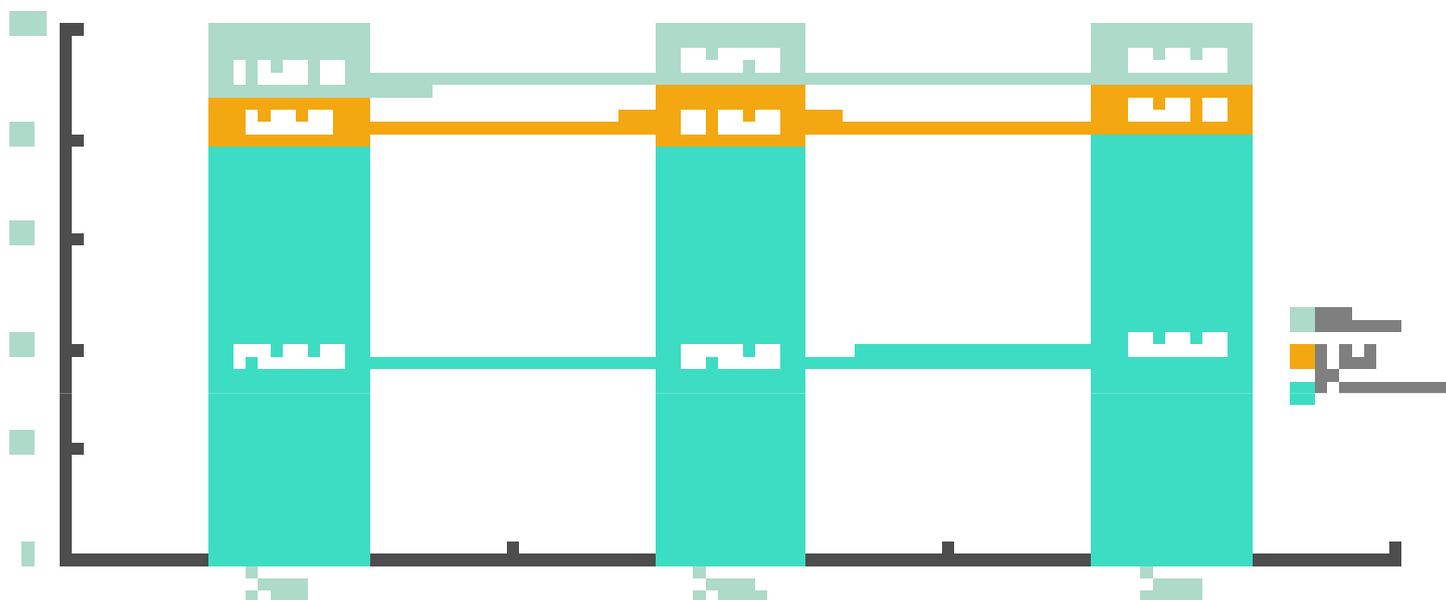
Pour apprécier ce résultat il faut préciser que pendant ces trois dernières années la commune a enregistré une baisse de dotation de l'État de 60 175 € et que la péréquation consécutive à la réforme de la taxe professionnelle a entraîné un reversement de nos recettes à hauteur de 91 875 €.

PRESENTATION DES COMPTES

Recettes et dépenses de fonctionnement



État net de la situation des comptes de la commune



Recettes et dépenses d'investissement

Recettes



La part importante des dépenses d'équipement en 2014 et 2016 traduit la volonté municipale de porter son effort sur la voirie (routes et fossés).

Un rapprochement entre les dépenses et les recettes de chacune des catégories amène à constater un résultat excédentaire en matière

Dépenses



de fonctionnement et déficitaire en matière d'investissement.

C'est là que se situe toute l'importance de la préparation budgétaire pour transférer d'un domaine à l'autre le montant nécessaire afin d'assurer l'équilibre entre recettes et dépenses compte tenu des besoins de la commune.

EN CHIFFRES
2016/2017

60

enfants
scolarisés

1027,15 €

Coût de fonctionnement
par an et par enfant
pour la municipalité
(sans le temps
périscolaire : cantine,
garderie, TAP)

Coût du
repas pour la
collectivité :

5,92 €

1

Entre 150 € et 180 €
par enfant sont
consacrés au TAP.



3 agents
spécialisés

des écoles maternelles,
personnel communal en
charge de la garderie,
de la cantine et de
l'animation des TAP.
Emilie Aubery, Laurie
Humbert et Christine
Thiery garantissent un
service public continu et
de qualité.

► EN BREF

La réforme des rythmes scolaires

Imposée aux communes par le décret du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires, la réforme est entrée en vigueur à Andoins dès la rentrée de septembre 2013. C'est un des points de la loi de la refondation de l'école.



Cette réforme fixe de nouveaux principes, ainsi au lieu d'être regroupées sur une semaine de quatre jours, comme c'était le cas depuis 2008, les 24 heures hebdomadaires d'apprentissage sont étalées sur 4,5 jours, soit 9 demi-journées.

Des temps d'enseignement mieux répartis dans la semaine permettent de mieux apprendre et favorisent ainsi la réussite.

Cette réforme, a permis à l'Éducation Nationale d'identifier trois principaux bénéfiques pédagogiques :

- « Les apprentissages fondamentaux sont positionnés aux moments où la capacité d'attention des élèves est la plus grande.
- La matinée supplémentaire permet, grâce à des emplois du temps repensés, de répartir plus efficacement les activités de la semaine.
- Autour du nouveau temps scolaire se met en place, pour l'enfant, un projet éducatif global.

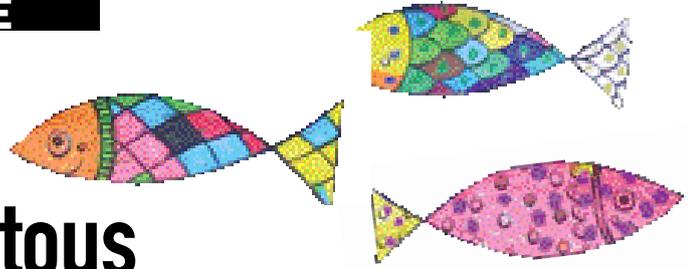
Ainsi, mettre en place les apprentissages mobilisant une forte capacité d'attention aux moments les plus propices, préférentiellement le matin avant 11 heures et l'après-midi à partir de 15 heures et rythmer la journée en alternant séances longues et courtes, conduira à une meilleure efficacité. Les cinq matinées retrouvées constituent un élément moteur de cette dynamique. Elles fondent une régularité dans la vie des enfants et de leur famille, et contribuent à une véritable redistribution des apprentissages de l'après-midi ».



Site du Ministère de l'Éducation Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche : education.gouv.fr

► TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES

Gratuits et accessibles à tous



Avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, grâce à la volonté des élus et l'engagement financier de la commune, sur les 63 enfants scolarisés en 2015/2016 : 61 ont bénéficié des TAP sur les 4 jours de la semaine. Ce sont des activités de découverte et d'enrichissement culturel qui sont proposées.

L'organisation des activités périscolaires a été l'une des préoccupations des élus ces dernières années.



LA GRANDE LESSIVE

A la fin de l'année scolaire et dans le but d'une mise en valeur des activités réalisées aux TAP, la municipalité organise « une grande lessive » autour d'une exposition, de petits ateliers/spectacles permettant aux parents de découvrir le travail ainsi mené durant l'année. Cette grande lessive a lieu dans la cour de l'école, les ASEM et les intervenants extérieurs sont présents pour échanger autour du travail effectué avec les enfants.

Cette grande lessive se clôture par un apéritif amical offert par la municipalité.

Le Projet Educatif Territorial (PEDT), un document élaboré par la municipalité

Concernant le TAP, les élus ont souhaité mettre en place des activités de qualité, de façon suivie et continue, pour l'aboutissement et la concrétisation d'un projet. Nous proposons aux enfants des activités diversifiées et complémentaires de l'enseignement qu'ils reçoivent. L'objectif étant de garantir un accès pour tous à ces activités ; d'enrichir et d'harmoniser le temps de vie de l'écolier dans sa globalité. Ainsi, prendre en compte l'intérêt collectif a pour finalités l'éducation et l'épanouissement des enfants dans une visée socio-éducative.

Aussi nous espérons à plus ou moins long terme :

- Favoriser les conditions du vivre ensemble
- Développer les capacités d'écoute, d'entraide, de coopération des enfants.
- Permettre aux enfants de trouver leurs propres solutions, les rendre acteurs et citoyens responsables de leur école et de leur village.
- Réaliser des projets individuels et collectifs.
- Développer leur esprit critique.

► EVENEMENT

La cérémonie d'au revoir des CM2



Depuis juin 2014, les élus ont souhaité prendre un temps particulier pour rencontrer les élèves de CM2 qui s'appêtent à quitter l'école pour le Collège. La vie étant faite de rites de passages, nous voulons à travers cette rencontre les encourager dans cette nouvelle étape scolaire.

Voici les élèves qui sont rentrés en 6^{ème} depuis 2014.

• Année 2013-2014

ANGEL Laura,
AUTEXIER Clément,
BORDE Noah,
BORDENAVE Corentin,
BOYER Matthias,
GATHELLIER Maëlis.

• Année 2014-2015

BOUSQUE Sylvain,
DE JESUS Eva,

HOUZE Elénoë,
JUIGNET Julie,
JUIGNET Emma,
LACAZE-LABADIE Arthur,
PECASSOU Ambre,
SANTOS Clarys,
SARRAMAGNAN Lilou.

• Année 2015-2016

CAZAUX Pierre,

CLEMENCEAU Garance,
CUYAUBE-MOUNOU Chloé,
CUYAUBE-MOUNOU Coralie,
ESTRADE Clara,
FRANCE Timothé,
GARCES-CANET Célia,
OOMENS-LASSUS Mizila,
RAMON Clément,
SERRESEQUE Loan,
TISNE Eliot.

► COMITE DES FETES

Tout le monde peut s'investir



Le comité termine sa deuxième année de reprise et est heureux de voir qu'il est suivi lors des différentes manifestations par un bon nombre de villageois. Nous vous rappelons que lors des sérénades nous vous offrons le verre de l'amitié et que plus vous vous regroupez nombreux entre voisins autour de notre remorque plus nous pouvons passer de temps avec vous.

En plus des fêtes nous allons essayer de mettre en place des manifestations plus petites comme des soirées cartes. Les gens de tous âges qui ont envie de s'investir dans la vie de notre village sont les bienvenus.



Plus d'infos : comiteandoins@sfr.fr
ou contactez Sylvain Gathellier
au 06 28 41 36 66

► ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Accompagner les projets de nos enfants

Notre association, est animée par les parents des élèves de l'école qui s'investissent à tour de rôle dans l'Association et la font vivre !

Nous participons au financement des projets scolaires, en organisant des événements qui permettront de récolter les fonds nécessaires. De Janvier à juin 2017, nous organisons, le carnaval des enfants : défilé en costume dans les rues d'Andoins pour vendre des assiettes de gâteaux.

Il y aura aussi le vide-grenier : une bonne occasion de faire de la place, de participer aux activités sportives proposées, et de vous restaurer à la buvette.



C'est l'APPE!



Plus d'infos : apeandoins@gmail.com
Présidente : Marion Houzé - 06 81 83 95 10

► AIGUILLES ET PINCEAUX

Révélez vos talents !

L'association, créée en 2010 propose deux activités qui se déroulent salle ASPE.

Le patchwork (le lundi toute la journée)

Technique de couture qui consiste à assembler plusieurs morceaux de tissus de tailles, formes et couleurs différentes. Nous avons innové avec l'expression textile qui a suscité beaucoup de curiosité.

La peinture sur porcelaine (le mercredi après-midi). Décoration de tout support avec utilisation de pigments et cuisson dans un four spécifique. Les nombreux ouvrages réalisés sont présentés lors d'exposi-



tions et manifestations communales. Des journées de rencontre et d'échange entre Clubs créent un lien social très apprécié.



Plus d'infos :
aiguilles.pinceaux@sfr.fr
Présidente : Marie-Renée Chauvin au 06 78 01 90 42

► AICCA

Chasse : d'Andoins à Ouillon

L'Association Communale de Chasse Agréée d'Andoins a créé il y a quelques années une AICCA avec Ouillon, ce qui permet aux chasseurs des deux communes, avec une carte adéquate, de chasser sur ces deux territoires.

Avec la carte, la chasse individuelle et en groupe peut être pratiquée pour le gibier sédentaire et migrateur. Des postes fixes en forêt (cabanes construites à la main de l'homme) permettant de chasser la palombe ont été attribués et répertoriés (autorisation de la mairie, du propriétaire du bois et du Président de la société de chasse). Des lâchers de faisans sont effectués tous les ans sur les deux communes. La chasse aux chevreuils, renards et sangliers se fait en battue assez régulièrement en fonction des dates d'ouverture afin de tuer les nuisibles dont les quotas sont fixés par arrêté préfectoral.

Un repas de fin d'année, ouvert à tous chasseurs et non chasseurs vient clôturer la saison de chasse. Vive la super entente de tous les participants.



Le bureau : Président - Alfred Poublan 06 82 65 57 46, Trésorier - Jean-Louis Cazaux, Secrétaire - Christian Juignet.



► ASLA

25 ans déjà

Constituée de bénévoles pour l'animation au village.

Une période riche en manifestations et activités dont bénéficient aujourd'hui 120 adhérents chaque semaine en badminton, roller et gym.

Notre fête annuelle témoigne de notre dynamisme et permet aux 3 sections de se rassembler autour d'un apéritif dînatoire convivial avec la présence du maire

Si l'équipe actuelle se satisfait de ce bilan elle pense qu'il y a moyen de mieux faire. ASLA reste ouverte aux bonnes volontés pour étoffer son équipe et continuer ainsi l'animation que mérite le village.



Plus d'infos :
asla@neuf.fr - www.asla64.fr

À SAVOIR

**LES ASSOS
À LA UNE !**

Dans chaque édition du bulletin municipal nous mettrons à l'honneur l'une des forces vives de notre commune.

► ZOOM SUR...

ULM Pau Pyrénées

Voler en toute liberté

Le 25 février 2017 le Club ULM Pau Pyrénées a eu le plaisir d'accueillir Monsieur le Maire d'Andoins Christian Roché ainsi que plusieurs élus pour leur présenter notre Club et les inviter à effectuer un vol au-dessus de la commune.



L'association ULM Pau Pyrénées basée sur la commune d'Andoins, fêtera ses 30 ans l'année prochaine. Le Club a été créé en 1988 par une poignée de passionnés et aujourd'hui compte 29 adhérents tous propriétaires de leur machine.



Notre base comporte un chalet, six hangars pour abriter les différents ULM et une piste en herbe de 350 m de long sur 20 m de large, ce qui permet d'accepter toutes les catégories d'ULM.

Dans le Club, nous avons 4 catégories d'ULM (Ultra Léger Motorisé),

les Paramoteurs, Pendulaires, multi-axes et Autogires.

Pour piloter les ULM, nous devons obtenir un brevet qui se décompose de la façon suivante :

- L'examen du brevet théorique que se passe auprès de la DGAC (Direction générale de l'aviation civile).
- La formation pratique faite par un instructeur agréé délivrera après environ 20 heures de formation le Brevet ULM.
- La qualification radio délivrée par un instructeur après une formation théorique et un test pratique.
- L'examen pour l'emport passager délivré après 50 heures de vol en solo, par un examinateur agréé.

En quelques mots la classe des ULM se différencie des avions par des critères bien précis :

- Masse maxi au décollage 450 kg, maximum 2 personnes à bord, puissance moteur 100 CV maxi (sauf pour les autogires et hélicoptères)

et une vitesse de décrochage de 60 km/h. Tous ces ULM ne peuvent voler qu'avec des conditions météorologiques de vol à vue.

Les adhérents du Club font essentiellement des vols de courte durée, avec comme destination les Pyrénées ou aller rendre visite aux Clubs d'ULM dans les départements limitrophes. La communauté d'Ulmistes est constituée de passionnés d'aéronautique et surtout le plaisir de voler. Parallèlement aux plaisirs de voler, nous avons la vie du Club qui passe par l'entretien des hangars, du tracteur et appareils de coupe qui servent à la tonte de la piste. Plusieurs fois dans l'année, réunions des adhérents qui se termine autour d'un repas pour garder la cohésion du groupe et échanger sur notre expérience, nos lieux de navigation et nos futurs projets.



Plus d'infos :
Président Jean-Pierre Etchegaray
06 43 44 68 40

NAISSANCES

2014

- AMBLAR Ilyes, né le 1^{er} août à PAU, de Jean-Christophe AMBLAR et de Nora SALGHI
- CAZAUX Alexis, né le 11 novembre 2014 à PAU, de Stéphane CAZAUX et de Sylvie DEPIOLE
- DUFAU Anaïs, Elise, née le 7 octobre à PAU, de Christophe DUFAU et de Véronique BOURDAROT
- LACABARATS Samuel, Bruno, Jean-Marc, né le 4 novembre à PAU, de Grégory LACABARATS et d'Elodie RIBEROL
- PRIOLLAUD Marine, née le 11 juin à PAU, de Mathieu PRIOLLAUD et de Sandrine ANTUNES
- RAMILLIEN Oscar, Pierre, Claude, né le 13 février à PAU, de Jérémy RAMILLIEN et de Karen BERNARD
- RATHOUIN PERROTTE Thibault, Malo, Daniel, né le 29 janvier à PAU, de Romuald RATHOUIN et de Vanessa PERROTTE

2015

- ARHIE Kélyan, né le 9 janvier à PAU, de Cédric ARHIE et de Céline GARRAIN
- BIROU Justine, née le 12 mai à PAU, de Nicolas BIROU et de Valérie SOBREIRA
- JAUBERTIE Alice, née le 9 octobre à PAU, de Nicolas JAUBERTIE et de Magalie PUYAU
- LACABARATS Paul, Jean-Marc, André né le 1^{er} juin à PAU, d'Alexis LACABARATS et d'Axelle COUET-LANNES
- LAPIERRE Lana, Anne-Marie, Patricia, née le 22 septembre à PAU, de Philippe LAPIERRE et de Katy BALTAZAR
- PINTO CLET Hugo, né le 4 décembre à PAU, de Grégory PINTO et de Stéphanie CLET
- VALLERO Maylis, Marie, Rose, née le 5 octobre à PAU, de Laurent VALLERO et de Florie HAUVETTE

2016

- ALCARAZ Nathan, Angel, Mehdi, né le 9 mars à PAU, de Céline ALCARAZ
- POIRET Leya, Selma, née le 30 mars à PAU, de Cédric POIRET et de Samia ABDELLI
- BERNADET Quentin, né le 14 avril à PAU, de François BERNADET et de Charlotte VIGNAU-LAULHERE
- NAVARRET Jules, Christian, Gérard, né le 28 avril à PAU, de Clément NAVARRET et de Marie ROCHÉ
- YVON SIDAOUI Heyden, né le 30 avril à PAU, de Geoffrey YVON et de Marine SIDAOUI
- BLANCHE Zélie, née le 14 mai à PAU, de Stéphane BLANCHE et de Mélanie ARTIGUES
- BURGUETE Antonin, né le 22 août à PAU, de Nicolas BURGUETE et d'Elodie BATARD
- LACABARATS Anna, Marie-Hélène, Françoise, née le 24 août à PAU, de Grégory LACABARATS et d'Elodie RIBEROL
- PANDELÈS Théo, né le 27 août à PAU, de Yoann PANDELÈS et de Coline GARCET LACOSTE
- LAHITTE Louis, Jean, né le 10 décembre à PAU, de Geoffrey LAHITTE et de Jennifer, Claudia DAURIAC

MARIAGES

2014

- FRANTZ Cyril et KIND Véronique, Simonne, Yvonne le 5 avril
- LACAZE-LABADIE Patrick, Antoine, Xavier et RUIZ Jessica, Aurélie le 29 août
- VIGNEAU Jean-Pierre et COUTOU Laurence, Francine, Carmen le 13 septembre.

2015

- POIRET Cédric et ABDELLI Samia, le 18 avril
- LABORDE Cyril et LANSAMAN Valérie, Pierrette, le 19 septembre.

2016

- PEYRE Florence, Catherine, Marie et NOUGUÉ Carine, Michèle, le 19 mars
- VILLACAMPA Xavier et LAHORE Nathalie, Marie, Jeanne, le 10 septembre.

DECES

2014

- CARRERE Rose-Marie veuve MURRE-TROUBET, le 16 septembre à PAU (64)
- FROMENT Georgette épouse TOMBRET, le 22 juin à PAU (64)
- HORGUE Paul, Jean, Isidore, le 7 octobre à PAU (64).
- MESNARD Régis, Henri, le 16 juillet à OLORON-SAINTE-MARIE (64)
- VIGNEAU Alain, Guy, Henri, le 4 janvier à PAU (64)

2015

- CHAPEL Jean-Luc, François, le 24 février à ANDOINS (64)
- DOUS veuve NIN Marie, Irma, Andrée, le 3 septembre à PAU (64)
- LAMARQUE veuve VERGEZ Léonie, Justine, le 5 octobre à PAU (64)
- BROUCA-CABARRECQ Henri, Marcelin, le 11 octobre à PAU (64)
- LAHONDA veuve JAÏMES Jeanne, Joséphine, le 12 décembre à PAU (64)
- BLANC-LARRUE épouse LANSAMAN Denise, Angèle, le 27 décembre à ANDOINS (64)

2016

- PESSE Gaston, Marcel, le 4 février à PAU (64)
- BOURIÉ-HABAILLOU Alain, Roger, Jean, le 18 mars à ANDOINS (64)
- BOUSQUÉ veuve LAMARQUE Simone, Ida, le 22 mai à PAU (64)
- RUIZ Joseph, le 23 juillet à PAU (64)
- BLANC-LARRUE Pierre, Jean, le 27 août à ANDOINS (64)
- GABAIX Jean, Gérard, Alain, Laurent, le 14 décembre à PAU (64)

Rappel !

LE TRI SÉLECTIF

Voici un rappel des consignes concernant le tri sélectif.

Pour vous aider :

- 1/ C'est un emballage ? Déposez-le dans le bac de tri !
- 2/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 3/ Déposez vos emballages en vrac dans le bac et non dans un sac !
- 4/ Éviter de les imbriquer.

À RECYCLER :

➤ Dans le bac de tri (container jaune), on peut y jeter les emballages en métal, capsules, couvercles métalliques de bocaux, papiers aluminium, tous les papiers et les petits cartons, briques alimentaires et tous les emballages en plastique.

➤ Dans le conteneur à verre (container vert ou bleu), on peut y jeter les emballages en verre.

• Pour le bac et le container, le ramassage s'effectue le vendredi matin en semaines paires.

• Pour le container des ordures ménagères, le ramassage s'effectue le mercredi matin.

Il est recommandé de sortir les containers la veille du ramassage en raison du passage très matinal certains jours de collecte.

Suite à de nombreux incidents, nous vous rappelons que les seringues et aiguilles sont à déposer dans le bac prévu à cet effet (à retirer en pharmacie).

► SERVICES PUBLICS

Carte nationale d'identité

En application du décret du 28 octobre 2016, à compter du 15 mars 2017, pour toute demande ou renouvellement de votre carte nationale d'identité vous devez prendre rendez-vous soit à la mairie de Morlaàs, de Soumoulou ou dans toute autre mairie disposant d'un équipement spécifique.

Également, en application du décret du 18 décembre 2013, à compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité est de 15 ans. Cette mesure s'applique aussi aux cartes nationales d'identité en cours de validité (c'est-à-dire celles délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013). Ainsi, la date limite de validité inscrite sur ces cartes ne correspond pas à leur durée de validité réglementaire (il faut y rajouter 5 ans de plus). Ce décalage peut être source de difficultés pour les usagers titulaires de ces cartes d'identité qui souhaitent se rendre à l'étranger. Pour ce faire, les services du ministère de l'intérieur, en collaboration avec le ministère des affaires étrangères, ont mis en place un document explicatif de la réforme, traduit dans les langues des pays acceptant la carte nationale d'identité, téléchargeable sur les sites* du ministère des affaires étrangères et du ministère de l'intérieur. Une liste des pays acceptant une carte nationale d'identité dont la validité apparente est dépassée est consultable sur ces sites à la rubrique « conseils aux voyageurs ».



Contact :

- Mairie de Morlaàs 05 59 33 40 41
- Mairie de Soumoulou 05 59 04 60 43

* www.service-public.fr

PERMANENCE DES ÉLUS

Tous les lundis soir, les élus tiennent une permanence de 18h à 19h à la mairie sans rendez-vous.



Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter la mairie. mairie@andoins.fr - Tel. : 05 59 33 61 57

EN BREF...

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE :

Pour toute demande ou renouvellement de votre passeport vous prendrez rendez-vous soit à la mairie de Morlaàs, soit à la mairie de Soumoulou.

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT AU PUBLIC :

- Lundi 8h30-12h
- Mardi 8h30-12h
- Mercredi 8h30-12h et 13h30-18h
- Jeudi 8h30-12h
- Vendredi 8h30-12h



mairie@andoins.fr
Tel. : 05 59 33 61 57

Secrétaire : Margalide Lasserre



EN BREF...

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE DE MORLAÏS :

La déchetterie et la plate-forme des déchets verts sont ouvertes toute l'année du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

TRAVAUX DE BRICOLAGE ET JARDINAGE

Les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, peuvent être effectués après avoir pris toutes mesures utiles pour préserver et le repos et la tranquillité du voisinage :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

ACCUEIL MULTI SPORTS :

Pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h15 (avec repas et goûter), Andoins accueille les enfants de l'intercommunalité, du CP au CM2, grâce à l'Accueil Multi Sports (AMS).

Pour plus d'infos sur les prochaines vacances scolaires (programme des activités, tarifs, inscription etc..), contacter l'AMS au 06 88 68 12 81 ou au 05 59 33 46 10 (Communauté de Communes Nord Est Béarn).

► RECENSEMENT

Obtenir son attestation

Pour obtenir une attestation de recensement (obligatoire pour certains examens), dans les trois mois suivant le 16^{ème} anniversaire, présentez-vous à la Mairie muni du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Le délai de recensement indiqué est à respecter car l'INSEE communique par la suite en mairie la liste des jeunes à inscrire d'office sur la liste électorale; cette liste est établie à partir des données trimestrielles du recensement.



► SALLES MUNICIPALES

La mairie est votre interlocuteur unique

Réservation et utilisation des salles municipales :

- la réservation se fait en mairie
- l'état des lieux, la prise et remise des clés s'effectuent avec un employé communal ou un élu.

Ce fonctionnement est valable tant pour les particuliers, qui ont loué la salle, que pour les associations du village qui en disposent gratuitement.

Prêt des tables et chaises :

- la réservation se fait en mairie
- le jour et l'heure de retrait et de restitution du matériel se fixe au moment de la réservation auprès de la secrétaire de mairie et doit être en compatibilité avec les horaires de travail de notre employé communal.



➤ **1er JUILLET**
RENCONTRE
AVEC VOS ÉLUS
 Municipalité
 🚩 Salles des Arcades
 🕒 de 9h à 12h



➤ **16 ET 17**
SEPTEMBRE
JOURNÉES DU
PATRIMOINE
 Visite de l'église



➤ **2 JUILLET**
MARCHÉ FERMIER
 Municipalité
 🚩 Esplanade de la salle
 des Arcades
 🕒 de 9h à 14h



➤ **15 OCTOBRE**
REPAS DES AÎNÉS
 CCAS
 🚩 Salle des Arcades
 🕒 12h



➤ **29 et 30 JUILLET**
FÊTES DU VILLAGE
 Comité des fêtes
 🚩 Salle polyvalente et
 esplanade de la salle
 des Arcades



➤ **11 NOVEMBRE**
COMÉMORATION
SUIVI D'UN APÉRITIF
 🚩 Monument au morts
 🕒 11h



➤ **1er SEPTEMBRE**
REPAS COMMUNAL
 Municipalité
 🚩 Salle polyvalente
 🕒 19h



➤ **1er ET 2 DÉCEMBRE**
TÉLÉTHON
 Association Téléthron
 Andoins
 🚩 Concert à l'église
 et salle polyvalente

RETOUR EN IMAGES...



MUNICIPALITÉ REPAS COMMUNAL

Le repas communal, offert par la municipalité aux habitants du village, est organisé par les élus chaque année depuis plusieurs mandats. Cette tradition, conviviale et festive, permet échanges et rencontres entre andonésiens nouveaux et anciens. La participation importante (environ 300 villageois) nous conduit, chaque année à renouveler, avec plaisir, ce rendez-vous.

BÉNÉVOLES DU VILLAGE

TÉLÉTHON ANDOINS

Chaque année, une équipe de bénévoles du village organise une manifestation au profit du Téléthron. La coordination nationale a regroupé 7 villages : Artigueloutan, Andoins, Idron, Lée, Ousse, Nousty et Sendets.

En décembre 2015, la commune d'Andoins était désignée pour organiser les principales manifestations : marche (200 marcheurs environ), apéritif offert par la municipalité des autres villages, repas de midi, illumination du

mot Téléthron, animations diverses.

Le 3 décembre 2016, Nousty a pris le relais. Les volontaires des communes regroupées participent à la marche, au repas etc..

Fin novembre 2016, Andoins a organisé un concert à l'église, avec la participation de deux chorales : le groupe Ardalh et la chorale la Clé des Chants. Un moment de convivialité a terminé cette soirée à la Salle des Arcades.

Résultats des dons recueillis lors de ces manifestations: en 2015, Andoins 2421,50 € (total collecte des 7 villages: 8163,20 €). En 2016, Andoins 713,04 € (total collecte 7 villages: 7008,20 €).

